

Intervention de la CGT lors de la plénière des 7 et 8 décembre 2022 concernant le projet
d'avis sur le Budget primitif 2023 - Lycées

Madame la Présidente,

Chers Collègues,

Mon intervention de ce jour au nom de La CGT était prévue hier pour Madame la Ministre mais comme nous n'avons pas pu lui poser de question, nous sommes contraints de le faire aujourd'hui.

Malheureusement, Monsieur MARASI à qui nous avons l'intention de poser cette question est aussi parti « trop tôt ».

Le budget primitif de la région Grand Est prévoit une diminution de 10% du financement du développement des compétences concernant l'École.

Cette diminution du budget est la conséquence, entre autres, de la poursuite du transfert de compétences de l'État, au niveau centralisé, vers les collectivités territoriales locales sans le transfert des financements.

Sous le prétexte de l'optimisation cela se traduit, pour la région Grand Est, entre autres par des annonces de fermetures de Lycées.

C'est sur ce dernier point que La CGT souhaite entendre votre avis, notamment concernant les compétences des Lycées et ce qui conduit à la fermeture annoncée de 10 Lycées dans le Grand Est sans que le nom de ceux concernés ne soit annoncé.

Malgré le secret tenu autour de cela, un premier nom à fuité, celui du Lycée Professionnel de Pulversheim dans le Haut-Rhin et plus récemment celui de Landres en Meurthe et Moselle.

Ce secret tenu autour des Lycées concernés est intolérable et n'est pas sans mettre une certaine tension entre les équipes dirigeantes des Lycées, les personnels de gestion, entretien, etc. et les enseignants qui ont, franchement, autres choses à faire de plus utile à la Nation que de se soucier de leur avenir avec, par exemple, se concentrer à l'enseignement ...

Cela est d'autant moins tolérable que, par exemple, s'agissant du Lycée cité en exemple, il a été demandé aux enseignants de garder le secret pour éviter une diminution des demandes d'inscription pour la prochaine rentrée afin de ne pas se retrouver avec un déséquilibre entre les inscriptions et le nombre de personnel nécessaire à l'enseignement.

Enfin, la fermeture de Lycées va conduire, inévitablement, à l'éloignement des structures de formations des usagers avec pour conséquence inéluctable la mise en place de système de transports, alors que les transporteurs ont déjà beaucoup de mal à répondre à la demande actuelle, sans parler de la question environnementale, un temps passé dans ces transports en augmentation pour les étudiants au détriment de l'étude à proprement parler, etc.

Pour La CGT il n'est pas possible de continuer dans cette voie : la qualité de l'enseignement dispensé à toutes les étapes du cursus de formation de nos jeunes est le garant de l'avenir des différentes, industries, branches, compétences de la France de demain QUOI QU'IL EN COÛTE.

Au-delà de votre avis sur la question, nous demandons à connaître, en toute transparence, la liste des Lycées concernés.

Par avance, nous vous remercions pour la réponse que voudront bien nous faire Madame la Ministre et le Conseil Régional.

Membres représentant la CGT